



Guéret, le 26 février 2018

Communiqué de presse

Plan grand froid : Activation du niveau 2

Une baisse significative des températures est annoncée dans les trois prochains jours pour le département.

En conséquence, le préfet de la Creuse a décidé d'activer le niveau 2 «période de grand froid» déclenché lorsque les températures ressenties sont comprises entre -10° et -18° la nuit et en journée entre -5° et -10°.

L'activation par le Préfet du niveau 2 se traduit par les mesures suivantes :

- renforcement de la vigilance des services de police, de gendarmerie et de secours
- réactivation des acteurs et partenaires de la veille sociale
- demander aux gestionnaires des abris de nuit de maintenir les locaux ouverts la journée et de fournir des repas chauds
- mobilisation des maires vis-à-vis des personnes fragilisées et isolées ainsi que pour les activités extérieures.

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations s'assure que les différents acteurs de la veille et de l'hébergement d'urgence travaillent en complémentarité afin de ne laisser personne sans solution d'accueil.

Les personnes en situation de détresse et sans hébergement peuvent appeler gratuitement le 115. Le dispositif peut être saisi également par toute personne, organisme ou collectivité.

Il est conseillé de bien couvrir les enfants et les personnes âgées lors des sorties (bonnet, écharpe, gants, chaussettes...) afin de limiter la perte de chaleur des corps.

Pour plus d'informations : consulter la carte de vigilance, actualisée au moins deux fois par jour par Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/> et les bons réflexes à adopter en cas de grand froid sur le site Internet de la préfecture de la Creuse : <http://www.creuse.gouv.fr/>

